



**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DU CIRQUE**

# **Dossier de candidature**

## **CONTACTS**

**[selection.cfa@academie-fratellini.com](mailto:selection.cfa@academie-fratellini.com)**

**07 67 85 71 19**

Référente handicap : [nathalie.dubreuil@academie-fratellini.com](mailto:nathalie.dubreuil@academie-fratellini.com)

L'ACADÉMIE FRATELLINI  
1-9 rue des Cheminots  
93210 La Plaine Saint-Denis  
[Academie-fratellini.com](http://Academie-fratellini.com)

## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE

L'Académie Fratellini propose un cursus de formation avec :

- Une classe préparatoire de 8 mois, pour préparer aux concours d'entrée dans les écoles supérieures des arts du cirque
- Une formation supérieure organisée sur le principe de l'alternance entre cours (60%) et temps professionnels (40%), qui conduit en 3 ans à l'obtention du **Diplôme National Supérieur Professionnel d'artiste de cirque** (Bac +3) valant grade de **licence**
- Un diplôme d'État de professeur de cirque (qui n'est pas concerné par ce dossier de candidature)

Les préappren·ti·es et les appren·ti·es suivent des cours généraux et spécialisés, individuels et collectifs, dans plusieurs domaines. Les enseignements collectifs réguliers comprennent des cours d'acrobatie, d'équilibre, de préparation physique ainsi que des cours ou des stages intensifs dans plusieurs disciplines artistiques (danse, théâtre, musique).

## DÉROULÉ DES SÉLECTIONS

- Ouverture des candidatures : **6 janvier 2025**
- Date limite pour le dépôt des candidatures (formulaire et vidéo) : **3 mars 2025**
- Annonce des candidatures retenues : **11 avril 2025**
- Auditions à l'Académie Fratellini : **du 12 au 17 mai 2025**
- Annonce des résultats le **17 mai 2025** :
  - Admission en classe de préapprentissage
  - Admission en 1<sup>ère</sup> année

Confirmation d'inscription par les candidat·es sélectionné·es : **30 mai 2025**

# 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE : CANDIDATURE

## CONTACTS :

selection.cfa@  
academie-fratellini.com  
07 67 85 71 19

Référente handicap :  
nathalie.dubreuil@  
academie-fratellini.com

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

3 mars 2025

## PRÉREQUIS

- Être âgé·e de 16 à 29 ans.
- Être titulaire ou en cours d'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence (niveau 4, nomenclature européenne, CEC). L'admission est soumise à l'obtention de ce diplôme avant le 31 juillet 2025. Les titres professionnels inscrits au niveau 4 ou 5 du RNCP dans le domaine du cirque sont admis en dispense, notamment le Brevet Artistique des Techniques de cirque (BATC) et le titre d'Artiste de cirque et du mouvement.
- Pouvoir justifier de pratiques dans le domaine des arts du cirque ou, le cas échéant, dans les domaines gymniques, acrobatiques ou chorégraphiques, d'une durée d'au moins deux années comportant un volume horaire annuel de formation d'au moins 500 heures.
- Ne présenter aucune contre-indication à la pratique physique intensive.
- Choisir une seule spécialité pour la candidature (si spécialité en duo, la candidature doit être déposée par les deux personnes).
- Être autorisé·e à séjourner ET travailler en France. Les ressortissant·es non-européen·nes ou européen·nes hors espace Schengen doivent avoir séjourné au moins un an sur le territoire français avant le début de la formation pour avoir un titre de séjour habilitant à travailler en France.
- Avoir de l'intérêt pour la recherche artistique sous toutes ses formes.
- Être disponible du 12 au 17 mai 2025 pour participer aux auditions sur le site de l'Académie Fratellini.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Les candidat·es ne justifiant pas de l'ensemble des prérequis peuvent déposer une demande de dérogation pour étude par le jury.
- Aucune équivalence ni passerelle ne dispense des épreuves du concours.
- Les épreuves peuvent être aménagées pour les candidat·es qui en ont besoin (invalidité temporaire, dyslexie, handicap). Le cas échéant, le signaler en amont.



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

<https://bit.ly/academie-fratellini-questions>



## PIÈCES À UPLOADER SUR DROPBOX

<https://bit.ly/pièces-complémentaires-obligatoires>

## À REMETTRE

**Merci de nommer chaque fichier de la façon suivante**

**NOM\_Prénom\_Spécialité\_Typededocument**

- CV
  - Lettre de motivation décrivant votre projet
  - Photo d'identité récente
  - Photocopie d'une pièce d'identité ou passeport en cours de validité ou titre de séjour en cours de validité
  - Photocopie du baccalauréat ou attestation de diplôme équivalent niveau IV
    - Diplôme étranger : fournir une traduction officielle émanant des autorités françaises ou de traducteurs assermentés en France
    - Les candidat-es qui se présentent au baccalauréat ou équivalent en 2025 devront le justifier par une attestation de scolarité
  - Pour les mineur-es : autorisation parentale de participer au concours
  - Attestation de pratique dans le domaine des arts du cirque ou, le cas échéant, dans les domaines gymniques, acrobatiques ou chorégraphiques, d'une durée d'au moins deux années comportant un volume horaire annuel de formation d'au moins 500 heures
- Vidéo de présentation [3Go maximum, mp4, mov] :  
1 piste de 12 minutes maximum divisée en 3 parties :  
**Partie 1 : 2 à 5 minutes**  
Exercice en suspension :
    - Abdominaux : sans élan, monter les jambes tendues, au maximum 5 fois
    - Abdominaux : jambes à 90° durant dix secondes
    - Tractions enchaînées : 5 minimumSouplesse :
    - Écarts
    - PontÉquilibre :
    - Équilibre tendu, montée groupée et écart
    - Montrer son plus haut niveau de techniqueBases acrobatiques au sol (présenter sur un sol dur, si possible sans gros tapis, sans longe et sans parade) :
    - Saut de mains
    - Flip et salto, sans longe
    - Effectuer ensuite les figures qui montrent votre plus haut niveau technique**Partie 2 : 2 à 4 minutes**  
Entraînement sur votre agrès de spécialité, en montrant votre niveau technique
  - Partie 3 : 3 minutes maximum**  
Présentation artistique de votre spécialité, avec ou sans musique, avec ou sans costume
- Point technique de la vidéo :**  
Ne pas ajouter d'effets de montage : pas d'images ralenties, répétées ou séquencées.  
**Merci de nommer chaque fichier de la façon suivante : NOM\_Prénom\_Spécialité\_Typededocument**

## RÉSULTAT

Les candidat-es présélectionné-es auront une réponse à partir du **11 avril 2025**.  
De nouvelles pièces seront à fournir dans un délai imparti pour être en règle pour la semaine d'audition du 12 au 17 mai 2025.

## 2<sup>E</sup> ÉTAPE : PRÉSÉLECTION

### PRÉREQUIS

- Avoir été retenu-e suite à l'étape 1 du concours
- Fournir les éléments demandés dans les délais impartis
- Être disponible toute la semaine des auditions sur place (Académie Fratellini, Saint-Denis)

### SEMAINE D'AUDITION

Vous serez accueilli-e à l'Académie Fratellini **du lundi 12 au samedi 17 mai 2025**.  
Merci de vous assurer de votre disponibilité **en présentiel sur toute cette semaine**.  
Un exercice supplémentaire sera demandé le samedi 17 mai.  
Les résultats seront annoncés le même jour.

### PROGRAMME DES AUDITIONS

- Évaluation individuelle technique dans la spécialité choisie
- Évaluation collective en condition physique, acrobatie, équilibre, danse, théâtre, dramaturgie
- Présentation artistique individuelle d'une durée maximale de 5 minutes
- Entretien avec le jury, présidé par le directeur général de l'Académie Fratellini

### ÉVALUATION INDIVIDUELLE TECHNIQUE DANS LA SPÉCIALITÉ CHOISIE

Selon votre groupe, vous présenterez une composition de votre choix de 5 minutes maximum dans votre spécialité, au studio de création, devant le jury, les professeur-es et un public averti.

Pour cette présentation, la présence d'un tapis adapté à votre agrès (tapis de chute, etc.), choisi par le service technique de l'Académie Fratellini est obligatoire. Il est donc recommandé de le prendre en compte dans la création de votre composition. Cela ne pourra en aucun cas être remis en question.

Si votre spécialité nécessite un agrès, merci de venir aux auditions muni-e de celui-ci ainsi que des éléments de connexion qui s'y rattachent.

Le monocycle et la roue Cyr sont considéré·es comme des agrès.  
Avant de vous rendre à la semaine d'audition, assurez-vous de son bon état et de son homologation.

Si vous ne possédez pas d'agrès, rapprochez-vous de votre école actuelle afin qu'elle vous en fournisse un sur lequel vous avez déjà pratiqué votre spécialité.

Nous fournissons les mâts chinois et pouvons vous fournir un agrès si le transport est un problème, dans ce cas merci de nous contacter.



### **PIÈCES À UPLOADER SUR DROPBOX**

<https://bit.ly/pieces-complementaires-obligatoires>

**Merci de nommer chaque fichier de la façon suivante**

**NOM\_Prénom\_Spécialité\_Typededocument**

- Certificat médical autorisant la pratique professionnelle des arts du cirque
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Certificat d'homologation du matériel si vous utilisez votre propre agrès
- Schéma de mise en situation de l'agrès sans omettre les éléments de connexion
- Fiche technique de l'agrès
- Fiche technique du numéro d'audition : tops départ musique et lumière
- Bande son du numéro d'audition si existante
- Attestation d'affiliation à la sécurité sociale française ou assurance maladie vous couvrant en France de moins de 3 mois où figure votre nom (pour les étudiant·es ressortissant·es de l'Union Européenne : la carte européenne d'assurance maladie ou l'imprimé E106)
- Pour les candidat·es de nationalité française : le certificat de participation à la « Journée Citoyenneté et Défense » (anciennement appelée « JAPD ») ou le récépissé de recensement délivré par la mairie de votre domicile si vous n'avez pas encore passé la journée d'appel, ou le certificat d'exemption le cas échéant

**Merci de nommer chaque fichier de la façon suivante**

**NOM\_Prénom\_Spécialité\_Typededocument**

## **RÉSULTATS DES AUDITIONS**

**17 mai 2025**

# 3<sup>E</sup> ÉTAPE : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

## DÉLAI

Avant septembre 2025



**PIÈCES À UPLOADER SUR DROPBOX**  
<https://bit.ly/pièces-complémentaires-obligatoires>

**Merci de nommer chaque fichier de la façon suivante**  
**NOM\_Prénom\_Spécialité\_Typededocument**

- Pour les candidat·es non-francophones : TCF niveau 4\* obligatoire en cas d'admission à la rentrée
- Pour les candidat·es ayant obtenu le baccalauréat ou équivalent (niveau 4, nomenclature européenne, CEC) en juillet 2025, merci d'en fournir le justificatif

\*Le TCF niveau 4 : Test de Connaissance du Français, correspond au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues